

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 84 (1943), p. 155-160

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1943__84__155_0

© Société de statistique de Paris, 1943, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

BIBLIOGRAPHIE

Les probabilités associées à un système d'événements compatibles et dépendants. Première partie : Événements en nombre fini fixe, par M. Maurice FRÉCHET. Paris, Hermann, 1940.

Dans ces dernières années, la considération des systèmes d'événements quelconques, indépendants ou non, incompatibles ou non, a attiré l'attention de plusieurs « probabilistes », dont on peut citer : Bonferroni, Broderick, M^{me} Geiringer, Gumbel, Ch. Jordan, etc... Les principaux résultats acquis dans ces recherches ont été rassemblés et mis sous une forme systématique par M. Fréchet qui, d'ailleurs, a apporté à l'exposé des résultats connus, de nombreux et importants compléments, encore inédits. La première partie de cet exposé est consacrée au cas d'un nombre fini, fixe, d'événements.

L'auteur commence par une étude préliminaire de la loi de répartition d'une variable aléatoire entière qui ne prend que les valeurs 0, 1, 2, ... m . On y trouve des relations entre la fonction génératrice, les moments factoriels (au sens de Steffensen) et les moments classiques.

L'essentiel de la première partie est divisé en deux chapitres.

CHAPITRE I. — *Les relations d'égalité*. — Considérons un nombre fini d'événements fortuits A_1, A_2, \dots, A_m , définis sur une même catégorie d'épreuves. Ces événements sont distincts ou non, indépendants ou non, incompatibles ou non. Désignons par p_α la probabilité de A_α et $p_{\alpha, \beta, \dots, \delta}$ la probabilité que se produisent simultanément $A_\alpha, \dots, A_\delta$ sans s'occuper de savoir si les autres événements A ont lieu ou non. Appelons R le nombre exact des événements A survenus dans une même épreuve, $g_R(u)$ la fonction génératrice de

R, $P_{[r]}$ la probabilité que $R = r$ et P_r la probabilité que $R \geq r$. Appelons enfin $S_r = \sum_{\alpha_1, \dots, \alpha_r} p_{\alpha_1, \dots, \alpha_r} = \frac{M_{(r)}}{r!}$, où $M_{(r)}$ désigne le moment factoriel d'ordre r de R.

On trouve d'abord les formules qui expriment des relations entre $P_{[r]}$, P_r , S_r , $g_R(u)$.
En particulier, on a :

$$P_{[r]} = \sum (-1)^s C_{r+s}^r S_{r+s}$$

et :

$$P_r = \sum (-1)^s C_{r+s-1}^r S_{r+s}$$

formules trouvées par King pour le cas de l'indépendance. M. Fréchet note que Poincaré a établi le premier la formule donnant $P_{[r]}$ pour $r = 1$ dans le cas de la dépendance. On passe ensuite au problème général suivant :

Un événement H est dit une fonction de plusieurs événements A_1, A_2, \dots, A_m (définis sur la même catégorie d'épreuves), s'il existe une loi permettant de dire si H s'est produit ou non dans une épreuve quand on sait seulement quels sont ceux des A_j qui se sont réalisés dans cette épreuve et quels sont ceux qui ne se sont pas réalisés. Il est montré que la probabilité de chaque événement H fonction des événements A_j est une fonction linéaire des $p_{j_1}, p_{j_1 j_2}, \dots, p_{j_1 \dots j_r}, \dots, p_{12 \dots m}$, dont les coefficients sont indépendants de la nature des A_j et ne dépendent que de la nature de la fonction H des A_j :

$$\text{Prob. H} = c_0 + \sum_{j_1} c_{j_1} p_{j_1} + \dots + \sum_{j_1 \dots j_r} c_{j_1 \dots j_r} p_{j_1 \dots j_r} + \dots + c_{12 \dots m} p_{12 \dots m}$$

Cette importante proposition permet souvent de calculer la probabilité d'un événement fonction des A_j .

D'une façon plus générale, l'auteur a aussi exposé le théorème de Ch. Jordan-Broderick généralisé, concernant la fonction additive d'événements. (Soit une fonction numérique $\mathcal{F}(H)$ d'un événement H, définie quand H appartient à une famille φ d'événements. On dira que $\mathcal{F}(H)$ est additive sur φ si l'on a $\mathcal{F}(C) = \mathcal{F}(A) + \mathcal{F}(B)$ toutes les fois que A, B, C sont trois événements de φ tels que A et B soient incompatibles et que C soit l'événement « A ou B ».)

Dans le chapitre I, on a aussi traité les formules symboliques, le problème de l'itération, les probabilités conditionnelles, l'extension à plusieurs systèmes d'événements, etc...

CHAPITRE II. — *Les relations d'inégalité.* — L'auteur commence par l'inégalité de Boole, c'est-à-dire $p_{12 \dots m} \geq \sum_{\alpha=1}^m p_{\alpha} - (m-1)$.

Comme première généralisation de celle-ci, on a les inégalités de Bonferroni :

$$(1) \quad 1 - S_1 + S_2 - \dots - S_{2h-1} \leq P_{[h]} \leq 1 - S_1 + S_2 - \dots + S_{2h} \quad (h = 1, 2, \dots)$$

On trouve aussi les nouvelles inégalités suivantes généralisant (1) :

$$(2) \quad \begin{cases} S_r - (r+1) S_{r+1} \leq P_{[r]} \leq S_r; \\ S_r - C_{r+1}^1 S_{r+1} + C_{r+2}^2 S_{r+2} - C_{r+3}^3 S_{r+3} \leq P_{[r]} \leq S_r - C_{r+1}^1 S_{r+2} + C_{r+2}^2 S_{r+3}; \\ \dots \end{cases}$$

En outre, on a les inégalités de Gumbel :

$$(3) \quad 0 \leq 1 - S_m \leq \frac{m - S_{m-1}}{m-1} \leq \dots \leq \frac{C_m^r - S_r}{C_m^{r-1}} \leq \dots \leq m - S_1 \leq m$$

et l'échelle d'inégalités nouvelles :

$$(4) \quad 1 \geq \frac{S_1}{m} \geq \dots \geq \frac{S_r}{C_m^r} \geq \frac{S_{r+1}}{C_m^{r+1}} \geq \dots \geq S_m \geq 0$$

De plus, il est montré que l'inégalité :

$$\frac{S_r}{C_m^r} \geq \frac{S_{r+1}}{C_m^{r+1}}$$

est la plus avantageuse de son espèce dans le sens suivant : l'inégalité ci-dessus est du type $S_r \geq \Psi(m, r) S_{r+1}$ où $\Psi(m, r)$ est une fonction indépendante de la nature des événements A_j et dont la valeur, $\frac{C_m^r}{C_m^{r+1}}$, est celle pour laquelle $\Psi(m, r)$ a la plus grande valeur possible.

Ces relations d'inégalité permettent d'avoir des évaluations souvent suffisantes des probabilités P, avec un petit nombre de valeurs de S_j.

M. Fréchet passe ensuite au problème fondamental suivant : Donnons-nous arbitrairement des nombres. A quelles conditions devront-ils satisfaire pour qu'il y ait au moins un système d'événements A_j tels que ces nombres puissent représenter pour ce système : la suite P_[0], ..., P_[m], ou bien la suite S_r, ou bien la suite des nombres p_i, p_{ij}, ..., p_{12...m}. Ce problème est résolu par des conditions nécessaires et suffisantes, d'ailleurs très simples.

Enfin, M. Fréchet étudie les systèmes d'événements ayant la même loi de répétition qu'un système donné.

Deux systèmes de m événements A₁, ..., A_m; B₁, ..., B_m sont dits associés, s'ils ont la même suite P_[0], P_[1], ..., P_[m].

A ce sujet, l'auteur a donné deux propositions intéressantes, concernant les systèmes associés :

1° Pour tout système d'événements A₁, ..., A_m, il existe au moins un système d'événements échangeables (au sens de Polya, c'est-à-dire tel que Prob. [A_{j1} A_{j2} ... A_{jr}] soit indépendant de la combinaison j₁... j_r) B₁, ..., B_m, associé au premier.

2° La condition nécessaire et suffisante pour qu'il existe au moins un système d'événements B_j indépendants associé au système donné des A_j est que, pour celui-ci, l'équation en u :

$$u^m - S_1 u^{m-1} + \dots + (-1)^r S_r u^{m-r} + \dots + (-1)^m S_m = 0$$

ne possède que des racines réelles.

Ainsi que le fait observer l'auteur dans sa préface, l'ensemble de ces problèmes est encore au début de son étude. Néanmoins, les résultats acquis sont très importants. Dès maintenant, ils permettent d'envisager un grand nombre d'applications pratiques, où les théories classiques du calcul des probabilités, qui traitent surtout le cas des événements incompatibles et indépendants, restent impuissantes, ou tout au moins, ne conduisent qu'à des solutions incomplètes. Aussi, cet ouvrage intéressera-t-il vivement tous les chercheurs qui ont en vue les applications du calcul des probabilités et, en particulier, les statisticiens qui se trouvent généralement en présence de problèmes relatifs à des événements compatibles et souvent non indépendants.

E. BATICLE,

Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

* * *

L'Avortement, fléau national. Causes, conséquences, remèdes (Étude historique, démographique, médicale et médico-légale, sociale, théologique, morale et juridique), par le Dr J. E. ROY, professeur à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Tours, docteur en droit, licencié en philosophie, président du Centre départemental de Coordination et d'Action des Mouvements familiaux d'Indre-et-Loire. Préface de M. le Dr GRASSET, secrétaire d'État à la Famille et à la Santé. Publications de l'Université de Poitiers. Série Sciences de l'Homme, n° 4. Paris, 1943, in-8, 390 pages.

A tous les titres ci-dessus énumérés, le Dr Roy ajoute celui d'être, avec ses dix-sept enfants, le chef de la plus belle famille médicale de France. C'est dire que nul n'était plus qualifié que lui pour entreprendre l'étude d'ensemble du problème de l'avortement.

Après avoir, dans un livre préliminaire, rappelé brièvement la situation démographique de la France en la comparant à celle de différents pays, l'auteur fait l'historique de l'avortement volontaire. Dès l'antiquité l'avortement et l'infanticide se présentent comme les moyens normaux d'éviter ou de limiter les naissances. Mais cette limitation des naissances n'est en général guère recherchée, car l'enfant est plutôt alors une source de richesse, et l'infanticide est préféré à l'avortement comme plus facile et moins dangereux. Cependant l'avortement est connu des Perses et des Mèdes, il est pratiqué dans l'Inde antique 1.000 ans av. J.-C. En Grèce et à Rome, l'avortement est pratiqué d'une façon courante. Avec le Christianisme il devient plus rare, c'est un crime exceptionnel sous l'ancien régime. Le néo-malthusianisme a amené une progression effroyable du nombre des avortements au début du xx^e siècle, et l'avortement constitue pour notre pays un véritable fléau social. Pour le prouver, le Dr Roy aborde le problème statistique et en montre les difficultés. Après avoir donné les chiffres les plus récents recueillis dans les maternités de Tours, d'Orléans, d'Angers qui montrent d'une façon frappante la diminution du nombre des avortements faisant suite à des inculpations et à des condamnations retentissantes, il cite quelques évaluations du nombre annuel des avortements en France. Elles varient dans de très larges proportions, de 400.000 à 1 million, mais sont telles que les plus basses sont déjà effrayantes.

Cette première partie de l'ouvrage se termine par le choix d'une définition de l'avorte-

ment. La définition adoptée est la plus large et la plus compréhensive, elle conduit l'auteur à la classification suivante :

- 1° Avortements involontaires (pathologiques et traumatiques);
 - 2° Avortements volontaires criminels;
 - 3° Avortements volontaires dits thérapeutiques,
- qui détermine le plan de la suite de l'ouvrage.

L'étude des causes de l'avortement spontané montre que parmi les principales se trouvent la syphilis, l'alcoolisme et les intoxications professionnelles, qui peuvent être facilement combattues sur le triple terrain médical, social et de la législation industrielle. Ceci nous conduit à une étude de législation comparée relative au certificat prénuptial et à la protection de la grossesse.

Les avortements criminels sont de beaucoup les plus fréquents. Malgré la faible valeur des statistiques on peut cependant en tirer d'assez nombreuses conclusions : par exemple que, contrairement à une opinion *a priori* très répandue, l'avortement n'est pas plus fréquent chez la célibataire que chez la femme mariée. Le fléau frappe toutes les classes sociales; il semble cependant que les classes pauvres recourent de préférence à ce moyen d'éviter les naissances, les classes aisées pratiquant de préférence les manœuvres anticonceptionnelles. La fréquence des avortements criminels est élevée dans la classe moyenne, principalement quand la femme travaille. Enfin, il semble bien que les femmes qui se font avorter ne sont pas celles qui ont de nombreux enfants, mais au contraire celles qui n'en ont que peu ou pas du tout.

Après avoir passé en revue les procédés abortifs employés et les conséquences pathologiques et physiologiques qu'ils entraînent, l'auteur examine les causes religieuses, morales, sociales et économiques de l'avortement criminel; quelques tableaux statistiques et un aperçu de l'expérience soviétique éclairent particulièrement cette partie de l'ouvrage. L'auteur envisage alors les remèdes d'ordre moral, religieux et éducatif, les remèdes d'ordre matériel (économiques, sociaux, politiques) et les remèdes d'ordre répressif. Nous ne pouvons ici nous étendre sur les nombreuses et heureuses suggestions faites par le Dr Roy, nous nous bornerons à citer comme particulièrement originales celles relatives à une réglementation de la profession de sage-femme introduisant l'obligation d'une collaboration entre médecin et sage-femme dans tous les cas d'accouchement.

Mais l'avortement est un crime, un crime individuel et aussi un crime social, c'est pourquoi l'auteur consacre plus de cent pages à une étude très détaillée, tant historique que juridique comparée, de la répression de l'avortement, pour aboutir à une critique de notre législation actuelle et aux modifications et améliorations qu'il serait indispensable d'y apporter.

Dans une dernière partie, enfin, le Dr Roy examine le délicat problème de l'avortement légal, dit « thérapeutique », des points de vue social, moral, théologique, médical et juridique. Il montre que le contenu des « indications » médicales des opérations fœticides se réduit à bien peu de chose si ce n'est à néant et, quoique partisan de la suppression pure et simple de l'avortement légal, il demande qu'intervienne du moins une modification de notre législation actuelle sous forme d'une rédaction nouvelle (qu'il propose) de l'article 87 du Code de la famille, afin que cet article ne constitue pas le bouclier des avorteurs.

L'ouvrage se termine par une bibliographie très complète ne comprenant pas moins de 22 pages.

Paul VINCENT.

Le Problème de la population. Étude des solutions données aux problèmes démographiques en Allemagne, en Italie et au Japon, par François Secrétain. Préface de M. André ALLIX. Paris, 1942, 280 pages.

L'analogie des problèmes auxquels ces trois pays ont eu à faire face les a conduits à s'associer dans des politiques très voisines : c'est pourquoi il était intéressant d'étudier parallèlement les solutions adoptées par les gouvernements autoritaires de ces trois pays pour résoudre les problèmes posés par leur situation démographique. M. Secrétain commence par examiner comment se présente cette situation. Se plaçant sur le terrain de la « pression démographique » et adoptant comme indice de cette « pression » les valeurs du « coefficient démographique » calculées par M. Jerzy Smolinski, il conclut que les plus grandes pressions se manifestent dans les États suivants : Japon, Chine, Italie, Pologne et Allemagne. « Dans l'impossibilité d'obtenir un optimum démographique..., il est apparu plus simple et plus efficace à certains pays surpeuplés, d'une part de favoriser la natalité par des mesures populationnistes, d'autre part d'adapter l'économie aux conditions démographiques, facilement prévisibles. » Tel est le cas pour les trois pays étudiés.

L'auteur étudie alors l'évolution de la population dans ces pays. L'Allemagne, après avoir subi assez tardivement la poussée démographique caractéristique du XIX^e siècle, a connu après la guerre mondiale un effondrement subit de sa natalité. L'Italie a toujours bénéficié

d'une très forte natalité, ce qui a entraîné pendant longtemps une forte émigration. Le Japon doit nourrir sur un territoire exigu une population dense et féconde; des considérations raciales ainsi que l'attachement des Japonais à leur milieu et à leur pays s'opposent à l'émigration massive.

La situation démographique se présentait donc de façon assez différente dans chacun de ces pays. Cependant, l'orientation définitive de leur politique démographique est semblable. En effet, le national-socialisme en Allemagne adopte dès son arrivée au pouvoir des mesures énergiques pour enrayer la baisse de la natalité, et y parvient. Le Gouvernement fasciste tente d'empêcher que l'Italie suive les autres pays dans la voie de la dénatalité en même temps qu'il prend des mesures pour freiner et même arrêter l'émigration. Au Japon, la question de la restriction des naissances a fait l'objet de nombreuses discussions et a été posée officiellement à plusieurs reprises : finalement, le Gouvernement s'est orienté vers une politique nataliste consacrée par la loi du 22 janvier 1941 qui dispose notamment que, pour une période de dix ans à venir, les hommes devront être mariés à l'âge de 25 ans et les femmes à 21 ans, et que la moyenne des enfants par famille devra être de cinq.

Après avoir passé brièvement en revue la politique démographique de chacun de ces pays, l'auteur aborde la partie principale de son ouvrage, l'étude de ce qu'il appelle les « Remèdes économiques » à la surpopulation. Ils consistent dans le développement de l'agriculture, d'une part, pour assurer la subsistance à cette population, dans le développement de l'industrie, d'autre part, pour donner du travail à cette population surabondante. Les solutions adoptées ont d'ailleurs été influencées dans une très large mesure par la tendance autarcique de cette politique.

L'auteur examine en détail la politique agraire de chaque pays. En Allemagne, il étudie particulièrement les mesures tendant à l'intensification et à la rationalisation de la culture et de l'élevage en fonction des besoins nationaux, les mesures financières et douanières adoptées pour venir en aide à la paysannerie, les dispositions législatives ayant pour but la création d'une paysannerie saine, véritable noblesse du sol, « réservoir de sang pur allemand », et enfin les mesures de colonisation intérieure. En Italie, c'est surtout au plan de bonification intégrale qu'il s'attache. Au Japon, les difficultés d'augmenter l'étendue des superficies cultivables sont considérables et les succès des efforts faits en ce sens sont médiocres; par contre, les mesures financières d'aide aux agriculteurs ont eu d'heureux résultats pour la classe paysanne.

La politique industrielle de l'Allemagne a été dominée dans la période récente par le souci de s'affranchir de la dépendance étrangère dans le domaine des matières premières : développement des succédanés et expansion commerciale pour la conquête de nouveaux marchés dans les pays agricoles, sont les facteurs caractéristiques de cette orientation. En Italie, les gouvernements, redoutant la désertion des campagnes, s'étaient toujours montré hostiles à un suréquipement industriel et les facteurs politiques et militaires ont été déterminants dans l'attitude récente du fascisme, parallèle à celle de l'Allemagne qu'elle suit avec un certain retard. Au Japon, l'industrialisation du pays est la seule solution qui permette d'apporter un remède efficace au problème démographique. L'auteur étudie successivement l'intervention gouvernementale dans le domaine industriel sous les aspects suivants : organisation économique, mesures générales en faveur de l'industrie, problème des matières premières (les succédanés), rationalisation.

Paul VINCENT.

* * *

Annuaire des Statistiques du travail, 6^e année, 1941. Bureau international du Travail
Montréal, 1942. XII-224 pages. 8 fr. suisses.

La sixième édition de l'*Annuaire des Statistiques du travail*, publiée à Montréal, dans un format un peu agrandi, est, pour la première fois trilingue, l'espagnol ayant été ajouté au français et à l'anglais; la documentation sur l'Amérique latine a été considérablement augmentée. Autre innovation : les pays classés autrefois par ordre alphabétique dans le monde entier, ce qui provoquait parfois des rapprochements inattendus, ont été groupés par continent, ce qui facilite certaines comparaisons.

On trouve dans cet Annuaire à peu près les mêmes tableaux que dans les précédents, répartis en huit chapitres : I. Population totale et population active; II. Emploi et chômage; III. Heures de travail; IV. Salaires; V. Coût de la vie et prix de détail; VI. Enquêtes sur les conditions de vie des familles; VII. Migrations; VIII. Accidents du travail et en Annexe quelques statistiques économiques : production, indices des prix de gros, changes, valeur des monnaies en pourcentage de leur parité or 1929.

Signalons deux tableaux nouveaux : Pourcentage de la population active pour chaque sexe et pour trois groupes d'âges : 15-19, 20-64, 65 ans et plus; Indices pour la comparaison internationale du coût de l'alimentation.

Pour des raisons d'économie, la liste des sources, insérée d'ordinaire à la fin du volume, a été supprimée; mais on a heureusement conservé les notes très développées, placées

en tête de chaque chapitre, pour rappeler le caractère particulier des données relatives à chaque pays et les réserves qu'imposent les comparaisons internationales. Ces notes constituent, à notre avis, un complément des plus utiles des tableaux; sans elles, la portée et l'utilité des chiffres seraient grandement diminuées.

Ceci n'enlève rien de sa valeur à l'observation générale, insérée dans la préface et reflétant l'opinion unanime des statisticiens, que les fluctuations au cours du temps se prêtent beaucoup mieux à des confrontations que les valeurs constatées à la même époque en divers pays.

Comme d'habitude, les indices, calculés dans les divers pays sur des bases différentes, ont été tous ramenés à la base 100 en 1929 ou dans l'année la plus voisine, soit directement à l'aide des séries de nombres absolus, soit, approximativement, par un changement opéré sur les séries d'indices originaux. Peut-être serait-il utile que cette distinction fût signalée par un signe dans les tableaux.

Au total, ce volume continue, d'une manière satisfaisante, la série des précédents et l'on doit féliciter les fonctionnaires du Bureau international du Travail, qui ont réussi à maintenir les traditions malgré les difficultés de l'heure.

Michel HUBER.

*
* *

La Conjoncture science nouvelle, par M. André-L.-A. VINCENT. Éditions de la Vie Industrielle, Paris 1943, 70 pages et annexes. En vente au Comité National de l'Organisation française.

Notre collègue avait fait paraître, il y a deux ans, un ouvrage sur « L'Organisation dans l'entreprise et dans la nation ». Il poursuit aujourd'hui son œuvre de rapprochement entre principes et action économiques en nous donnant un livre sur « La Conjoncture science nouvelle ». Préfacé par M. Sauvy, ce nouvel ouvrage fait le tour des questions théoriques et pratiques qui gravitent actuellement autour de la conjoncture.

Après un court historique sur la naissance et l'évolution de cette science et de ses méthodes, l'auteur nous présente l'Institut Français de Conjoncture, ses buts, ses moyens d'action. Il nous montre ensuite la liaison entre conjoncture et statistique et la nécessité pour le conjoncturiste de se former aux deux disciplines.

Les chapitres suivants examinent un certain nombre de questions de dynamique économique d'un point de vue nouveau, utilisant les plus récentes recherches en la matière (crises économiques, loi de l'offre et de la demande, marginalisme, rendements non proportionnels). En particulier, avec le marginalisme s'introduit la notion d'optimum économique, dont l'utilisation promet les résultats les plus féconds.

Ces divers aspects de la dynamique économique sont ensuite présentés comme les manifestations d'une même loi générale, la *loi du déplacement de l'équilibre*. D'après la conception de l'auteur, la loi de ce nom telle qu'on l'envisage en physique ou en chimie ne serait qu'un cas particulier d'une loi plus générale, applicable aux phénomènes économiques et sociaux. Cette conception fait pressentir la possibilité d'une large synthèse scientifique.

Les chapitres suivants nous montrent l'application de la conjoncture à trois problèmes pratiques : l'économie dirigée ou plus exactement éclairée, où la liberté laissée à chacun peut être d'autant plus grande que la surveillance de l'ensemble sera mieux assurée; l'organisation professionnelle permettant de susciter et d'orienter les initiatives privées au mieux de l'intérêt général; les problèmes du salaire et du progrès technique, dont la liaison doit être soulignée et que la conjoncture permet d'étudier conjointement, posant ainsi le problème social sur des bases objectives.

Enfin, les deux derniers chapitres offrent à la conjoncture deux instruments nouveaux. Le premier est un *cadre pour une comptabilité économique nationale* permettant, en liaison avec le plan comptable, une synthèse rationnelle des diverses statistiques économiques sur le plan statique. Le second est la *méthode des modèles*, synthèse des liaisons entre les diverses données économiques sur le plan dynamique; cette méthode, déjà employée à l'étranger est présentée ici sous un aspect nouveau et illustrée d'un exemple chiffré.

La conjoncture a besoin, pour remplir sa mission, de réunir les éléments d'information les plus divers. Il importait donc de montrer son utilité et sa portée aux personnes chargées de réunir ces éléments.

« La Conjoncture Science nouvelle » remplit pleinement ce dernier objectif et ce n'est pas là l'un des moindres mérites de l'auteur.

R. FROMENT.

Le Gérant : R. WALTHER.
